

COMPTE-RENDU

1. Liste des présents

Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch :

- Coralie De Mortier (cheffe de projet SCOT)
- Alexandre Mougïn (Directeur du pôle Attractivité et du développement)

Elus, PPA

- Florent ARMAND (Saint-Pierre-Avez)
- Gérard BEYNET (Ventavon)
- Bernard CODOUL (Sisteron)
- Patrick CLARES (Sisteron)
- Pauline CHABOT (Le Poët)
- Gilles CREMILLIEUX (Orpierre)
- Jean-Marc DUPRAT (Laragne-Montéglin)
- Martine GARCIN (Laragne-Montéglin)
- Philippe MAGNUS (Lachau)
- Renée MAOUI (Laborel)
- Hervé MIRAN (Valavoire)
- Alain MONTAY (Le Poët)
- Ghislaine OLIVE (Monétier-Allemont)
- Georges PAPEGAY (Le Poët)
- Jean-Christophe PIK (Valernes)
- Daniel ROUIT (Serres)
- Marianne ROUX (Villebois-les-pins)
- Jean SCHULER (Trescléoux)
- Emilie VAUTRIN (Clamensane)
- Jean-Yves SIGAUD (Turriers)
- Isabelle LAMONTRE-MOULIN (Laragne-Montéglin)
- Robert ZUNINO (Faucon-du-Caire)

Structures territoriales, associations et habitants présents :

- Simon GALLES (Directeur SCOT Gapençais)
- Daisy HAQUIN (CAUE 05)
- Lucienne BALLANGE (SAPN-FNE 05)
- Dominique BANHOLZER (Habitant de Serres)
- Stéphan FIGUIERE (CND 04)
- Michel JACOD (FNE 04)
- Zoé LEROUGE (Habitante de Sisteron)
- Marlène PARENT (Communes forestières)
- Michelle PELLISSIER (Architecte à Laragne-Montéglin)
- Emilie RUIN (PNR Baronnies provençales)
- Charlie TESSIER (Habitant de Sisteron)
- Francine LEBER-BOYER (DDT 05)

- Jean-Pierre VANOORENBERGHE (Habitant de Upaix)
- Véronique PLAIGE (SAPN 05)

Cittanova Bureau d'études :

- Cécile Rostaing (Urbaniste)
- Sarah Deschamps (Urbaniste)

2. Objet et contenu de la réunion

Le Sisteronais-Buëch a adopté sa stratégie politique d'aménagement (le PAS, Projet d'Aménagement Stratégique) le 10 octobre dernier. Le PAS est le document dans lequel un certain nombre d'orientations et de volontés politiques ont été écrites, portant sur de nombreuses thématiques liées au développement du territoire : environnement, habitat, économie, agriculture etc.

Il est désormais question de déterminer la manière dont vont s'appliquer ces orientations sur le territoire, dans un document qui se nomme le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO). Ce dernier décline les orientations écrites dans le PAS de manière chiffrée et réglementaire, qui s'appliqueront ensuite dans les documents d'urbanisme locaux.

Le but des ateliers est de réfléchir collectivement à ces conditions d'applications avec les élus, citoyens, personnes publiques associées (PPA), associations et habitants. Les participants ont pu exprimer leur avis sur le niveau d'ambition et d'encadrement souhaité pour chaque prescription thématique du document cadre.

Les thématiques abordées pour l'atelier constituent une liste non exhaustive des thématiques qui seront traitées dans le DOO. L'économie (DAACL) et l'environnement & le paysage ont été traitées le 11 mars dernier. Aujourd'hui, la thématique de l'habitat et du cadre de vie sera traitée en parallèle de la répartition territoriale des objectifs chiffrés de consommation foncière et de production logements, une obligation légale pour projeter le territoire et ses besoins en la matière.

5. L'OBJECTIF DE L'ATELIER

Objectifs :

1 - QUI ACCUEILLIR DEMAIN ET OÙ ?

Comment répondre aux besoins de chaque population et de leurs parcours résidentiels dans le territoire ?

Comment diversifier les typologies de logements ?

2 - DÉFINIR LA CLÉ DE RÉPARTITION POUR L'ARMATURE TERRITORIALE SOUHAITÉE À L'HORIZON 20 ANS

Quel encadrement pour la densification et les extensions urbaines ?

L'armature souhaitée : quels sont les critères de répartition territoriale ?

Les participants étaient répartis comme tel :

TABLE 1 – Philippe Magnus – Georges PAPEGAY – Emilie RUIN – Charlie TESSIER

TABLE 2 – Martine GARCIN – Marlène PARENT – Jean-Yves SIGAUD – Patrick CLARES – Jean SCHULER

TABLE 3 – Dominique BANHOLZER – Pauline CHABOT – Daisy HAQUIN – Ghislaine OLIVE – Marianne ROUX – Gérard BEYNET

TABLE 4 – Michel JACOD – Isabelle LAMONTRE-MOULIN – Francine LEBER-BOYER – Hervé MIRAN – Véronique PLAIGE – Jean-Christophe PIK

TABLE 5 – Gilles CREMILLIEUX – Zoé LEROUGE – Alain MONTAY – Jean-Pierre VANOORENBERGHE – Lucienne BALLANGE

TABLE 6 – Bernard CODOUL – Renée MAOUI – Michelle PELLISSIER – Emilie VAUTRIN – Robert ZUNINO

TABLE 7 – Elisabeth COLLOMBON – Jean-Marc DUPRAT – Stéphane FIGUIERE – Simon GALLES – Daniel ROUIT – Florent ARMAND

3. Synthèse des échanges et conclusion

Philippe Magnus rappelle le contexte des ateliers dans le cadre de l'élaboration du SCOT du Sisteronais-Buëch. Il introduit l'objectif des ateliers du jour qui s'inscrivent dans la phase du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), document réglementaire et opposable du SCOT.

Une rapide introduction et présentation des consignes est faite par Cittanova pour lancer les ateliers. Le bureau d'études rappelle le contexte dans lequel s'inscrit le DOO (le ZAN, les obligations du SRADDET (notamment la garantie rurale des 1ha), les orientations inscrites dans le PAS (objectifs de réduction de la consommation foncière), ainsi que les derniers arbitrages retenus (l'armature territoriale du SCOT).

Les participants sont regroupés en 7 tables, chacune composées d'élus, de citoyens ou de partenaires. Chaque table dispose d'un questionnaire A3 sur lequel il est demandé d'annoter les choix pour chacune des prescriptions thématiques proposées.

Ce qui ressort des échanges et du travail en groupe (consensus et points de vigilances à retenir) :

1 - RÉPONDRE AUX BESOINS DE CHAQUE POPULATION ET DE LEURS PARCOURS RÉSIDENTIELS DANS LE TERRITOIRE

Offre locative

Vigilance : les participants ne souhaitent pas imposer de seuil d'une offre sociale pour les communes de plus de 3000 habitants, à appliquer pour l'ensemble du territoire.

Logements abordables

Vigilance : le seuil des communes de plus de 3000 habitants n'est pas retenu, intégrer la préconisation à l'ensemble des communes.

Les participants optent plutôt pour une « préconisation » plutôt que d'imposer un pourcentage de logements sociaux dans les nouvelles opérations de la ville-centre et les centralités secondaires.

Aussi, il s'agit d'être attentif aux formes urbaines et formes d'aménagements qualitatives (végétalisation, jardins partagés, aménagements paysagers...). Les participants souhaitent ajouter des prescriptions pour réduire l'artificialisation des nouvelles opérations.

Lutter contre la vacance

Vigilance : Ne pas mettre de seuil, inclure l'ensemble des communes dans les préconisations

2 - DIVERSIFIER LES TYPOLOGIES DE LOGEMENTS

Où accueillir les logements ? - Typologies des entités bâties

Consensus : Le critère des réseaux, infrastructures, équipements et services sont retenus comme prioritaires pour déterminer les conditions d'accueil des nouvelles constructions.

3 – QUEL ENCADREMENT POUR LA DENSIFICATION ET LES EXTENSIONS URBAINES ?

La mobilisation du foncier existant comme une priorité du DOO. Les extensions des enveloppes urbaines seront encadrées (prescriptions pour les PLU, extensions des enveloppes urbaines autorisées selon plusieurs critères).

Pas de points particuliers à ce sujet.

4 – L'ARMATURE SOUHAITEE : QUELS SONT LES CRITERES DE REPARTITION TERRITORIALE ?

Critères de répartition

Consensus : La constitution de l'organisation territoriale du SCoT repose sur une analyse croisée de plusieurs indicateurs. Ceux déterminés comme prioritaires sont : le poids démographique - le poids des équipements et services - la disponibilité des ressources (en eau notamment) - les écoles.

Taux d'effort pour la réduction de la consommation foncière

Consensus : Les participants sont d'accord pour une réduction de -50% pour toutes les communes, par rapport à la consommation de la dernière décennie.

Il y a consensus autour de la création d'un compte foncier communautaire pour les projets intercommunaux (équipements, cultures, économie...)

Répartition des objectifs de production de logements: La majorité des participants souhaite un rééquilibrage des communes relais, afin de leur donner plus de poids dans l'armature.

RÉPARTITION SELON L'ARMATURE TERRITORIALE	Actions pour la mise en oeuvre de cette hypothèse	Proposition de répartition de la population selon les critères d'emplois, poids démographiques, équipements, services... (en %)	
LA VILLE CENTRE DE SISTERON	Actions coercitives de lutte contre la vacance Revitalisation des centralités via le dispositif PVD / ORT Optimisation du foncier en densification	30%	OK
CENTRALITES SECONDAIRES		10%	OK
COMMUNES RELAIS		20% 	entre 25% et 35%
COMMUNES RURALES		L'urbanisation tient compte des ressources limitées Rencontrer les logements dans les centres-bourgs	40% 

4. Suite de l'étude

Les consensus et les points de vigilances exprimés lors des deux sessions d'ateliers serviront de base pour l'écriture du DOO.

Prochaines rencontres :

- Lundi 17 juin : présentation de la trame du DOO en COTECH et en COPIL